

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne suffit pas que le premier ministre suppléant se tourne vers le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pour donner à celui-ci l'autorisation requise pour répondre à cette question.

L'hon. Robert Stanfield (chef de l'opposition): Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre suppléant peut-il nous expliquer ce que veut dire au juste l'expression «avant bien longtemps» employée au sujet de cette décision?

L'hon. M. Martin: Cette semaine, j'espère, monsieur l'Orateur.

M. MacInnis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme le cabinet a étudié cette question mardi dernier, le ministre peut-il nous dire si une décision définitive a été prise et, si tel est le cas, quelle est-elle?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale à nouveau au député que c'est au premier ministre suppléant que devrait, en réalité, s'adresser, cette question.

L'hon. M. Starr: Assistait-il à la réunion du cabinet?

[Plus tard]

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Ma question s'adresse au premier ministre suppléant, monsieur l'Orateur. Comme bien des semaines se sont écoulées depuis le coup porté à l'industrie de l'acier de Sydney, soit depuis le 13 octobre, et comme le représentant ministériel de la Nouvelle-Écosse a, maintes et maintes fois, donné à entendre aux journalistes et au public qu'on ferait connaître les mesures qui seraient prises, le ministre pourrait-il nous dire si cette très importante question a été étudiée, à la dernière réunion du cabinet, et pourrait-il nous donner une réponse précise?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La très importante question que pose le député ressemble passablement, si je ne m'abuse, à celle que vient de poser le député de Cap-Breton-Sud.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Une question complémentaire. Je puis peut-être élucider ma question. Le gouvernement se propose-t-il d'éliminer progressivement l'industrie sidérurgique comme l'a indiqué il

[M. MacInnis.]

y a quelques semaines le ministre du Développement rural dans un discours qu'il prononçait dans l'Ouest?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, mon honorable ami peut être assuré que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a été très vigilant à cet égard, soucieux qu'il est des intérêts des habitants de la Nouvelle-Écosse, et des régions de cette province qui sont particulièrement en cause.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au premier ministre suppléant. Va-t-il maintenant faire la déclaration formellement promise par le gouvernement pour aujourd'hui?

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Si vous vous préoccupez tellement du sort des métallurgistes, répondez.

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—L'ÉTABLISSEMENT D'INDUSTRIES SECONDAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie. Étant donné que d'après les derniers rapports, la Colombie-Britannique ne le cède qu'à une autre province en ce qui concerne l'importance de son taux de chômage, que compte faire le ministre pour y promouvoir ou développer des industries secondaires ou manufacturières?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Sans vouloir en rien m'interposer ni m'immiscer dans la réponse du ministre, j'ai l'impression que le député demande une déclaration qu'il serait plus approprié de faire à l'appel des motions.

M. Howard: Monsieur l'Orateur, je ne songeais pas à demander au ministre de faire une déclaration à l'appel des motions, car cette dernière pourrait se faire attendre. Pourrait-il nous répondre tout de suite, car c'est maintenant le moment critique? Je ferai remarquer que le ministre a manifesté le désir de dire quelque chose à ce sujet.

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, j'admets qu'il serait trop long, au cours de la période des questions, d'énumérer les mesures prises. Cependant, je renseignerai volontiers le député en particulier.